SQUARE HABITAT
CRÉDIT AGRICOLE

TARIFS DES HONORAIRES au 01/01/2020 (conformément à la loi Alur)

TRANSACTION LOCATION

TYPE DE BAIL	Bailleur TTC	Locataire TTC
1) LOCATION RÉSIDENCE PRINCIPALE ET À USAGE MIXTE MEUBLÉE OU NON MEUBLÉE :		
Honoraires d'entremise et de négociation	1,2%	
Honoraires pour la visite des lieux, la constitution du dossier et la rédaction du bail	5,4%	5,4%*
*Dans la limite de : **Zones très tendues : 12€/m² ; Zones tendues : 10€/m² ; Autres zones : 8€/m²**		
Honoraires d'établissement de l'état des lieux	1,8%	1,8%*
*Dans la limite d'un plafond de :		3€/m²
2) LOCATION RÉSIDENCE SECONDAIRE MEUBLÉE OU NON MEUBLÉE : Avec un minimum de 300€ par partie	7,2%	7,2%
3) LOCAUX PROFESSIONNELS	7,2%	7,2%
4) LOCATION DE GARAGE : Forfait	75€	75€
5) FRAIS DE VACATION : Consultation à la charge du demandeur	48€/heure	48€/heure
6) AVENANT OU RÉDACTION NOUVEAU BAIL : Avec un minimum de 300€ à la charge du demandeur	4,8%	4,8%
7) LOCAUX COMMERCIAUX / IMMOBILIER D'ENTREPRISE	18%	18%
8) RENOUVELLEMENT BAUX COMMERCIAUX / IMMOBILIER D'ENTREPRISE	6%	6%
9) AVIS DE VALEUR : Appartements : 180€ maximum ; Maisons : 300€ maximum ; Entrepôts, domaines : sur devis		

Le pourcentage est à appliquer sur la base du loyer annuel net de charge. TVA en vigueur au 01/01/2016.
Le décret d'application n°2014-890 du 1er août 2014 prévoit que le montant TTC facturé au locataire doit être inférieur ou égal aux plafonds fixés par mètre carré de surface habitable.

GÉRANCE

	TTC
1) GESTION COURANTE : Réédition des comptes trimestriels avec acompte mensuel -0,25 si Option Garantie de paiement des loyers impayés & -0,25 si Option Document d'aide à la déclaration (soit 8,25% TTC si une Option & 8% TTC si deux Options)	8,5%*
Biens côtés A, B / Biens Bâtiment Basse Consommation RT 2012 -0,25 si Option Garantie de paiement des loyers impayés & -0,25 si Option Document d'aide à la déclaration (soit 6,05% TTC si une Option & 5,8% TTC si deux Options)	6,3%*
2) DÉPÔT DE GARANTIE : En cas de maintien du dépôt de garantie par le propriétaire, les honoraires ci-dessus seront majorés de 1,20 points sur le taux TTC	
3) OPTION GARANTIE DE PAIEMENT DES LOYERS IMPAYÉS LOCAUX À USAGE D'HABITATION OPTION GARANTIE DE PAIEMENT DES LOYERS IMPAYÉS LOCAUX À USAGE COMMERCIAUX Contrats d'assurance individuel à souscrire séparément	2,85%* 3,90%*
4) FRAIS DE VACATION : - Constitution du dossier ANAH - Présence aux Assemblés Générales - Gestion des sinistres	150€ 48€/heure 150€
5) GESTION D'IMMEUBLE	96€/lot/an
6) GESTION TECHNIQUE DES TRAVAUX : Ces honoraires sont payables sur factures TTC	4,80%
7) Document d'aide à la déclaration des REVENUS FONCIERS : Révision au 01/01 de chaque année sur la base de l'IRL du 3ème trimestre de l'année précédente	53,38€
8) CLÔTURE de compte de gestion	Lot vide : 48€ Lot loué : 96€

Version du 23/12/2019

* Ces honoraires sont calculés sur la base des sommes encaissées, sauf GLI sommes quittancées. Il faut entendre par sommes encaissées : les loyers, charges, taxes, etc., à l'exclusion toutefois du dépôt de garantie.

Frédéric MANSORD
Président Directeur Général
Square Habitat Sud Rhône Alpes